

Les arbres tombent le long de la RD 211 !

Certains d'entre vous s'inquiètent de la présence d'engins dans les bois autour de la Station d'Épuration.



Il y a bien abattage de pins sur la parcelle cadastrée B64, parcelle dont la municipalité doit acheter une partie pour installer une déchetterie communautaire en bord de jalle.

A ce jour, seul le propriétaire de l'ensemble de la parcelle peut faire réaliser ces travaux, pas la municipalité. Au passage nous notons la bonne santé de ces arbres, prêts à être

enlevés par l'acheteur, alors que notre édile les avait qualifiés d'abimés par les scolytes et autres insectes xylophages !

Ce n'est donc pas la parcelle jouxtant immédiatement la station d'épuration (cadastrée B1619) et qui avait fait réagir nombre d'entre vous, qui a été abattue.

Il n'en reste pas moins que certaines choses peuvent étonner. Ainsi une éventuelle déchetterie ne serait plus au milieu des arbres puisqu'il n'y en a plus, ou presque. Mais la jalle est toujours là et la parcelle étant une parcelle forestière, son propriétaire a obligation de replanter ...

Seul le Préfet peut changer la destination des sols. Nous serons vigilants et ferons en sorte qu'il reçoive toutes les informations nécessaires à la prise de la bonne décision...

Nous notons que vous veillez à nous alerter sur ce qui se passe sur notre commune !

Nous vous en remercions

